

*Le journal qui dépose mais qui ne se fait pas que des amis...*

# VENT DU SUD



## DES NAO QUI AFFAIBLISSENT LE POUVOIR D'ACHAT DES CHEMINOTS

Pour rappel, l'accord NAO signé par la CFDT et l'UNSA entrainera une augmentation des salaires de 0,19 % sur l'année 2026 (*une fois lissée sur l'année*). Au vu de l'inflation, c'est donc une baisse du pouvoir d'achat que les cheminots vont subir en 2026.



## LE FORFAIT MOBILITE DURABLE EST UN AUTRE ACCORD QUE CELUI DES NAO !

L'Accord Mobilité Durable qui comprend notamment :

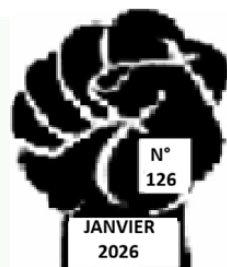
- ⇒ le versement d'une allocation mensuelle (allant jusqu'à 400€ par an) pour aider aux déplacements non polluants.
- ⇒ Le versement de 150€ pour aider à l'achat d'un vélo mécanique ou électrique.

Ce projet d'accord (copié -collé des années précédentes ) est soumis pour 2026 à signature des fédérations syndicales avant le 12 février. La consultation des adhérents SUD-Rail est en cours. Pour rappel SUD-Rail avait signé cet accord en 2025. Si cet accord 2026 est majoritaire, il sera appliqué avec effet rétroactif au 1er janvier.



**ASCT : TGV - KRONO - CITI**

*Tout ce qui se trame dans les ESV est dans le Vent du Sud...*





# Un petit point de règlement pour ne plus se faire enfler !

## MODIFS EN COURS DE SERVICE POUR LES ASCT

*Nous rappelons que les modifications de commande en cours de service sont interdites ! Le seul cas autorisé pour une modif en cours de service, c'est suite à un retard de votre train qui ne rendrait plus possible d'assurer la suite de votre tournée !*



## TOUS LES MOYENS SONT DECIDEMENT BONS POUR TROMPER LES AGENTS !

Encore une fois, la direction de l'ESB TGV Sud-Est a écrit en fin d'année aux ASCT que les congés de l'année en cours non pris au 31 décembre entraînaient une amende pour la SNCF. **Dire cela pour faire culpabiliser les agents est pour le moins maladroit mais alors quand en plus c'est mensonger, ça devient tout simplement grotesque !**

**Non la SNCF ne paie évidemment pas d'amende lorsqu'il y a des reliquats de congés reportés sur l'année qui suit.**



## Une menace, un crachat, une insulte, une agression physique, on ne laisse rien passer...

- ⇒ Faites-vous relever sur le champs et réclamez la prise en charge par la cadre d'astreinte ou RET.
- ⇒ Déposez plainte.
- ⇒ Consulter un médecin.
- ⇒ Faites une déclaration d'AT via votre RET.
- ⇒ Contactez un militant SUD-Rail si vous avez la moindre question ou difficulté.



Ne rendez pas service à la direction qui fait tout pour minimiser le fait que la sureté est fortement dégradée sur les trains.

Aussi, pour contraindre la direction à prendre en compte les préconisations des représentants du personnel, déclarez systématiquement les outrages, menaces et agressions que vous subissez !



Sudraillyon Trains



sudrail.lyon.trains

# PRIME EXCEPTIONNELLE SUR LES JOURNÉES DES FÊTES DES LUMIÈRES

De nombreux ASCT Krono ne s'étaient pas vu verser la prime alors qu'ils étaient éligibles à cette prime.

SUD-Rail a posé une DCI et a fait régulariser tous les ASCT concernés.

Les rappels seront versés sur les paies de février.

## DES DÉFENSES INDIVIDUELLES EFFICACES



Sur TGV comme sur TER, plusieurs ASCT qui avaient des procédures disciplinaires et qui ont sollicité SUD-Rail ces derniers mois ont évité des sanctions ! SUD-Rail organise des défenses collectives contre les attaques de la direction mais également sur les cas individuels, SUD-Rail avec ses militants, assiste efficacement les agents à qui la direction cherche des noises.

## DES CHIFFRES À TGV

⇒ **914 ASCT** sur l'ensemble de l'ESB TGV Sud-Est au 31/12/25 (*il y avait 994 ASCT il y a moins de 2 ans lors de la création de l'ESB*).

Moins 80 ASCT

⇒ **151 ASCT** sur la résidence TGV de Lyon au 31/12/25 (*il y avait 173 ASCT il y a moins de 2 ans lors de la création de l'ESB*).

Moins 22 ASCT

⇒ **34 ASCT** TGV prévus en moins sur l'ESB en 2026 (*départs en retraite non remplacés*).



## VALENCE... QUEL AVENIR ?

Les agents de la résidence de Valence se posent beaucoup de questions sur leur avenir... Et la direction est incapable de répondre à aucune d'entre elles. En effet, dans 1 an une partie des ASCT et des ADC valentinois devraient être rattachés à Intercités (*assurant que de la charge de nuit*). Combien d'agents concernés ? Selon quels critères les agents seront choisis ? Quelles seront les conditions de travail (*roulements, etc...*) ?

Autant de questions sans réponse ! Cela est tout simplement inacceptable ! D'autant plus que les agents qui s'y trouveront seront ensuite transférés en 2030 dans l'entreprise privée ou dans la filiale SNCF qui aura remporté le marché soumis à appel d'offre en 2028. SUD-Rail interpelle à nouveau la direction Intercités pour qu'elle réponde aux questions et inquiétudes des valentinois.



<https://www.sudraillyon.org/>



# Les VAE, Ça suffit !

La direction est donc passée en force sur les VAE.

Réussir à faire bosser les agents davantage et gratuitement (*en déplaçant les écritures dans la journée de travail*), il fallait oser... Mais nos dirigeants osent tout de nos jours !

N'empêche que la dégradation des conditions de travail et la responsabilité pénale qui pèse dorénavant sur les épaules des ASCT est insupportable !

SUD-Rail continue de réclamer le retrait des VAE des missions des ASCT.



## Intérimaires cet été sur TGV : Encore un engagement bafoué !

Alors que depuis fin 2022, il a été acté que les directions locales TGV devaient tout faire pour éviter de recourir à des CDD/Intérimaires et devaient pour cela demander à TER 6 à 9 mois à l'avance le nombre de renforts d'ASCT TER dont TGV aurait besoin pour l'été suivant, force est de constater que la direction ne respecte pas ses engagements.

Cette année encore, TGV Lyon a seulement demandé 2 renforts à TER pour la période d'été et a dans le même temps prévu de recruter 6 intérimaires. SUD-Rail est intervenu fermement sur le sujet auprès du DET de l'ESB qui s'est engagé à regarder le sujet. Ça fait 3 ans que la direction ne respecte pas son propre engagement, et que SUD-Rail interpelle la direction ; il serait donc effectivement temps de regarder...

## AGENDA NOTATIONS

**24 février** : Remise Notes ASCT TER

**27 février** : Remise Notes ASCT TGV

**20 mars** : Commission Notations ASCT TGV

**24 mars** : Commission Notations ASCT TER

*Pour rappel, seules les réclamations qui passent par les délégués de notations sont traitées !*

## LES MILITANTS SUD-RAIL ASCT :

**TGV FLORENT ABACHIN** 06 11 29 04 70

**TGV STEPHANE BOULADE** 06 12 22 82 54

**TGV EDOUARDINE DUBOS** 06 12 22 83 38

**TGV CYRIL FANGEMANN** 06 12 22 83 06

**TGV PHILIPPE GALVANO** 06 12 45 89 13

**TGV TEDDY HOARAU** 06 82 40 94 40

**TGV JEREMIE MINNEBOO** 06 46 24 00 48

**TGV DOMINIQUE ROMEO** 06 12 22 80 34

**TER LAURA CERVETTI** 06 35 34 92 16

**TER JP CHEVALIER** 06 16 94 37 31

**TER TAOUFIK EL AZIZI** 06 38 48 44 10

**TER BASTIEN FERRARI** 06 12 98 59 97

**TER JUSTINE FOSSATI** 06 42 61 42 62

**TER MARIANNE MEDINA** 06 35 59 40 39

**TER MELANIE PETITJEAN** 06 28 56 27 23

**TER JULIEN QUITTANCON** 06 75 15 63 36

**TER CAROLINE SINTES** 07 63 41 96 22

**TER CLARISSE THUILIER** 06 73 47 29 76

**TER CAMILLE TITREN** 06 70 98 27 60



UNE QUESTION SUR LA REGLEMENTATION,

UN SOUCI AVEC LA DIRECTION, UN REFLEXE : **CONTACTEZ UN MILITANT SUD-RAIL !**

*La petite maxime du VENT DU SUD n° 126*

« Si l'argent est le nerf de la guerre...  
Que la culture soit le muscle de la paix ! »